

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
RÉSOLUTION NUMÉRO PP-64-2**

PROJET PARTICULIER VISANT À MODIFIER LA RÉSOLUTION NUMÉRO PP-64, TELLE QUE MODIFIÉE PAR LA RÉSOLUTION NUMÉRO PP-64-1, AUTORISANT LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ET L'OCCUPATION D'UN TERRAIN AUX FINS DES USAGES « ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR », « TRANSPORT ET DISTRIBUTION », « ENTREPÔT » ET « MARCHANDISE EN GROS » PRÉVUS SUR LE LOT 3 231 115 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL – DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES.

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, par sa résolution numéro CA14 3009 0291, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 2 septembre 2014, le premier projet de résolution numéro PP-64-2, lequel porte le titre ci-dessus mentionné et abrégé.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mercredi 24 septembre 2014, à compter de 18 h 30 au Centre Roussin, situé au 12125, rue Notre-Dame, salle 108.**

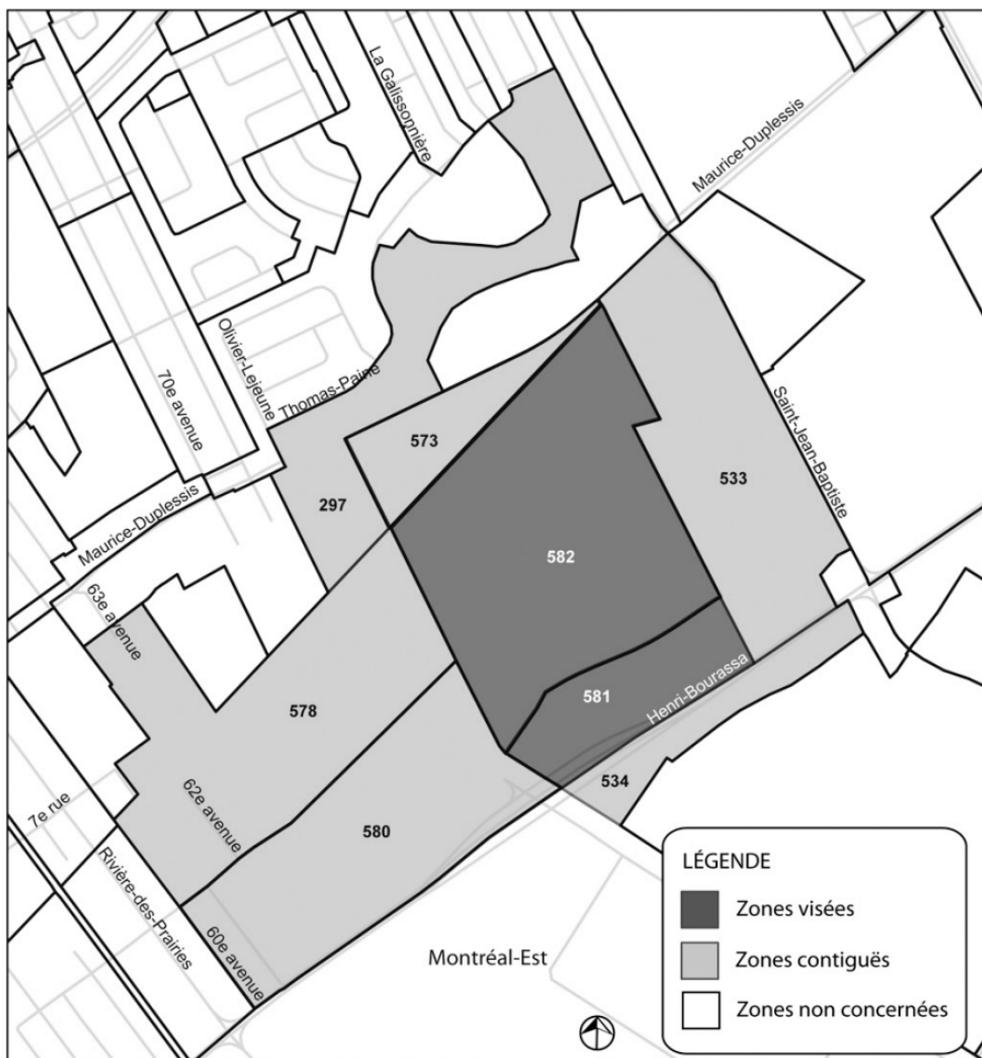
QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise à apporter des modifications aux délais de réalisation prescrits.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution vise les zones numéro 581 et 582.

Le plan ci-dessous illustre les zones visées et les zones contiguës.



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, ainsi que dans les bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal,
ce 16^e jour du mois de septembre 2014.

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat